



L'Office de l'Environnement de la Corse (O.E.C) recrute :

Directeur(trice) de l'Office de l'Environnement de la Corse

Lieu d'affectation : **CORTI**

- **Date de publication du présent avis** : 27 décembre 2021
- **Date de clôture des candidatures** : 12 janvier 2022

L'Office de l'Environnement recherche un Directeur(trice) Général(e). Poste ouvert aux cadres d'emploi d'attaché territorial (titulaire du grade d'attaché hors classe) et d'administrateur territorial ou équivalent.

Conditions de recrutement : Fonctionnaire titulaire en détachement ou mis à disposition. Agent contractuel de droit public (durée du contrat 3 ans renouvelables).

Contexte général

L'Office de l'Environnement de la Corse est chargé, dans le cadre des orientations définies par la Collectivité de Corse en matière d'environnement, d'assurer la protection, la mise en valeur, la gestion, l'animation et la promotion du patrimoine de la Corse.

Il coordonne la politique territoriale de l'environnement. Il participe avec ses partenaires, à la mise en œuvre de cette politique dans les domaines suivants :

- protection des espaces et des équilibres naturels, élément essentiel de la politique du développement,
- protection et gestion des espèces animales et végétales insulaires et endémiques,
- protection des milieux aquatiques et des ressources en eau,
- protection des milieux marins,
- prévention contre les incendies,
- lutte contre les pollutions et nuisances et notamment l'élimination des déchets et le traitement des eaux usées. L'Office de l'Environnement de la Corse est notamment chargé d'élaborer et de contribuer à la mise en œuvre d'une politique de valorisation et

de récupération des déchets, et de favoriser le développement de technologies propres et économes,

- promotion de la qualité de la vie (qualité de l'air, de l'eau, qualité des paysages, aménagement de l'espace, etc...).

L'Office de l'Environnement de la Corse apportera une attention particulière à la préservation des espaces sensibles tant sur le littoral qu'en montagne, information, connaissance, communication, publication et sensibilisation de tous les milieux et en particulier de la population scolaire aux problèmes d'environnement.

Dans cette perspective, l'Office de l'Environnement de la Corse s'attache à recueillir les données et études relatives à l'environnement insulaire. Il se rapproche de l'Université de Corse pour participer au suivi de la formation en matière d'environnement,

- Contribution à la protection et à la valorisation du patrimoine bâti (architectural, rural et urbain),
- Incitation à l'élaboration par les collectivités locales des documents d'urbanisme et à la prise en compte de l'environnement dans ces documents,
- Participation à l'élaboration d'une politique cynégétique et piscicole dans l'ensemble de la région.

Il contribue dans le domaine de l'environnement à l'élaboration du contrat de plan, du PADDUC, des schémas d'aménagement définis par la Collectivité de Corse.

Comme indiqué à l'alinéa 4 de l'article L.4424-35 du CGCT, l'Office de l'Environnement de la Corse élabore une convention avec le Parc Naturel Régional de la Corse qui précise les actions que celui-ci devra conduire dans ses domaines de compétences.

Il contribue en concertation avec ses partenaires et notamment l'ODARC, l'ADEC et l'ATC à la définition et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques intercommunales de développement micro-régional.

Il participe au suivi de ces plans de développement microrégionaux en aidant à la recherche du nécessaire équilibre entre le développement économique et la protection du patrimoine environnemental et écologique.

L'Office de l'Environnement de la Corse est associé à l'application des mesures de protection des espaces prises sur le fondement de l'article 19 du règlement du Conseil des Communautés Européennes du 15 juin 1987.

Par ailleurs, il est partie prenante de toutes actions visant à la préservation écologique de la Méditerranée. Il propose au Conseil Exécutif à l'Assemblée de Corse toutes initiatives en ce sens.

L'Office de l'Environnement de la Corse a pour but d'atteindre les objectifs de protection de l'environnement et de la nature fixés au niveau territorial et en accord avec les traités internationaux, les programmes d'actions communautaires en matière d'environnement et la législation en vigueur

Mission du Directeur Général

Le Directeur dirige l'Office de l'Environnement de la Corse et assure le fonctionnement de l'ensemble des services sous l'autorité du Président. Il prépare les réunions du Conseil d'Administration et met en œuvre ses décisions. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Il gère le personnel. Il est chargé de la préparation du budget

Il (elle) doit :

- ✚ Être force de proposition pour contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques portées par l'Office de l'Environnement de la Corse
- ✚ Traduire concrètement les orientations stratégiques et les politiques définies et les mettre en œuvre
- ✚ Prioriser l'action publique pour faire face à la raréfaction des ressources et donc mobiliser et optimiser les ressources humaines, matérielles et financières allouées.
- ✚ Coordonner les instruments de pilotage et de contrôle et ainsi conduire l'évaluation des résultats et de l'efficacité des moyens mis en œuvre.
- ✚ Interagir avec l'environnement institutionnel, économique et social en interface avec le pouvoir politique.
- ✚ Superviser le management des services et la conduite du dialogue social.

Compétences requises

- Savoir analyser et saisir rapidement les enjeux principaux d'un dossier ou d'une situation, faire émerger les choix possibles en fonction du contexte de la collectivité
- Force de proposition auprès du Président et du Conseil d'Administration
- Sens de la relation à l'élu(e)
- Autorité, capacité d'écoute
- Capacité de communication avec les agents de terrain
- Capacité à résister au stress et à prendre du recul
- Culture du résultat / Sens de l'efficacité
- Persévérance et ténacité
- Sens du service public

Profil recherché

De formation supérieure, vous disposez d'une expérience significative dans un poste de direction générale qui fonde votre capacité à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques portées par la Collectivité de Corse en matière d'environnement.

Le poste s'adresse à un cadre de direction confirmé, force de proposition, ayant de réelles capacités d'analyse. Vous êtes autonome, diplomate avec une forte capacité de travail. Vous êtes enfin à même de conduire des réunions et faire travailler ensemble de multiples interlocuteurs internes et externes

Le poste de Directeur de l'OEC est à pourvoir au **1^{er} février 2022**.

Candidature (Lettre de motivation + Curriculum vitae) à adresser au plus tard le 12/01/2022

- **Par courrier postal à l'attention de :**
Monsieur Le Président
Office de l'Environnement de la Corse
14, avenue Jean Nicoli – 20250 - CORTI
- **Ou par courriel électronique à l'attention de :**
recrutement@oec.fr